

B.T.S. BATIMENT



Informations pratiques

UFA de l'EBTP /30-32 rue de la Paix – 94300 Vincennes Contact : secretariat@ebtp.info - 01.48.08.11.21

Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale. Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap : contact@cerfal.fr

Tarifs

Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat). L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

Formation

Objectifs de la formation

Le titulaire intervient, essentiellement dans le gros œuvre, à tous les niveaux : de la conception de solutions techniques jusqu'à la réception des ouvrages.

- Réalise des études et conçoit les solutions techniques
- Conçoit le processus de réalisation de l'ouvrage avec assistance numérique.
- Gère le chantier au niveau des ressources : humains, matériel, économique et environnemental
- Pilote le chantier et en est le garant

Peut également intégrer des postes de dessinateur-projeteur ou travailler dans le Bureau des Méthodes.

Enseignements professionnels:

Caractéristiques de la formation

- Dimensionnement et vérification d'ouvrages de bâtiment
- Conception d'ouvrages de bâtiment
- Étude économique et préparation de chantier
- Laboratoire et Topographie

Enseignements généraux :

- Culture Générale et Expression
- LV1 Anglais
- Mathématiques
- Sciences Physiques

Méthodes mobilisées

Laboratoires pour la mécanique des sols et des matériaux, physique et thermique. Salle et matériel de Topographie. Salle informatique.

Modalités d'évaluation

Evaluations ponctuelles, Contrôles en Cours de Formation, évaluation de l'acquisition des compétences en entreprise, épreuves finales.

Métiers et domaines d'activité

Débouchés professionnels :

Chef de chantier ou assistant conducteur de travaux.

Secteurs d'activités : BTP

Conditions d'admission

Elève titulaire d'un Baccalauréat d'Enseignement Général, Technologique ou Professionnel.

Rentrée

Mi- septembre pour les BTS.

Durée

Contrat d'apprentissage de 2 ans

Rythme de l'alternance

4 semaines d'école / 4 semaines entreprise (pour chaque année de formation).

Suite de parcours post diplôme

Bachelor Technologique ; Licence Professionnelle ; Classe préparatoire ATS ; École d'Architecture ; École d'Ingénieurs.

Équivalence ECTS (uniquement pour formations post-bac)

120 ECTS

Taux de réussite

Le taux de réussite de la promotion N-1 : 100 %

Le taux de réussite est = au nombre d'admis / le nombre de présents à l'examen